

Pratiques et formes littéraires

ISSN : 2534-7683

Publisher : Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités

18 | 2021

Recueils factices

Introduction

Mathilde Bombart

🔗 <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=403>

DOI : 10.35562/pfl.403

Electronic reference

Mathilde Bombart, « Introduction », *Pratiques et formes littéraires* [Online], 18 | 2021, Online since 16 juin 2022, connection on 12 octobre 2025. URL : <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=403>

Copyright

CC BY-NC-SA 3.0 FR



ISSUE CONTENTS

Mathilde Bombart

Introduction

Claire Giordanengo and Isabelle Vouilloux

Le traitement des recueils factices en bibliothèque

Malcolm Walsby

Le recueil : comment appréhender un objet méconnu ? L'analyse de la collection du Centre culturel irlandais à Paris

Katell Lavéant

Une fenêtre sur les pratiques d'un lecteur du xvi^e siècle. Les recueils de la collection Van Buchell à la bibliothèque universitaire d'Utrecht

Grégoire Holtz

« Durant ce temps remply d'estonnement » : Lyon, 1562. Analyse d'un recueil factice de pièces réformées autour de la première guerre de religion

Laura Bordes

Recueils factices de mazarinades. Un singulier exemple du fonds aixois de la bibliothèque Méjanes

Mathilde Bombart

La Fronde en recueils

Maria Susana Seguin

De la collection à la démonstration : pratiques de lecture et stratégies argumentatives dans les recueils de manuscrits philosophiques clandestins

Introduction

Mathilde Bombart

OUTLINE

Vraiment « factices » ?

À l'échelle du recueil factice

Acheter, classer, conserver : penser l'œuvre à partir de sa possession

TEXT

Le Triomphe de madame Des Houlières, receue dixième Muse au Parnasse. Dedié à mademoiselle de Scuderi. Par mademoiselle Lhéritier, Paris, Claude Mazuel, [1694]. Cote : 8-BL-12109 (5). <Recueil factice>¹.

- 1 C'est la confrontation récurrente à ce type d'information, ici pour une œuvre conservée à la bibliothèque de l'Arsenal, qui a donné naissance à l'idée de cette recherche. Couramment utilisée en France dans la description bibliographique pour des documents de toute époque, la catégorie de « recueil factice » fait partie de ces notions qui ne semblent pas mériter qu'on s'y arrête. Simplement descriptive, elle apparaît comme une appellation commode qui n'est là que pour s'effacer derrière les différents écrits qu'elle est susceptible de rassembler : pièces, imprimés ou manuscrits, estampes parfois, qui sont les « vrais » objets des chercheurs. Pourtant, de même que le cadre pour l'image, le recueil factice est ce que l'on ne voit pas, mais qui permet à ces objets d'être présents à nos yeux. Se tourner vers les cadres que ces volumes représentent donne la possibilité d'observer les actions qui ont permis à ces écrits d'arriver jusqu'à nous, et d'y arriver d'une certaine manière, dotés de telle valeur, au sein de telle collection, à telle place à côté d'autres écrits, réunis, classés de manière visible ou non, parfois annotés, parfois listés. Leur étude permet d'approcher des aspects de la réalité de l'écrit – par exemple le simple fait qu'à l'époque moderne, la plupart des livres n'étaient reliés qu'au moment de leur achat – courants, mais effacés

aujourd'hui par les conditions d'accès aux ouvrages anciens en bibliothèque et, *a fortiori*, sur internet.

- 2 Des recueils constitués par qui, pour qui, pour quoi faire ? L'existence des recueils factices est souvent présentée comme un fait relevant de contingences strictement matérielles, par exemple, déterminées par la nécessité de protéger des écrits de même format ; ou par des aléas qui ne mériteraient pas qu'on s'y arrête : ce qui est resté invendu dans le stock d'un libraire, ce qui traîne et dont la valeur ou la pertinence ne semblent pas s'imposer. En fait, les recueils factices répondent souvent à des desseins dont l'étude permet d'éclairer les usages faits des écrits ou envisagés pour eux, et avec ceux-ci non seulement les pratiques de lecture et de collection, mais aussi les modalités effectives de transmission des textes et de constitution des savoirs. Et, si aléas il y a, ils ont une histoire, tout comme les contingences qui décident du destin des écrits du passé : c'est la vaste question de ce qui fait qu'un objet est rendu collectionnable, cataloguable, bon à transmettre, ou, *a contrario*, constitué en rebut – autre manière de poser le problème de la détermination de sa valeur. C'est à ces questions que s'attachent les différentes études réunies dans ce numéro.

Vraiment « factices » ?

- 3 Si le type d'objet que l'on désigne aujourd'hui comme recueil factice remonte aux premiers temps du livre, l'apparition de l'expression « recueil factice » est bien plus tardive. C'est le simple terme de « recueil » que l'on utilise à l'époque moderne² et on ne commence à observer son couplage avec l'adjectif de « factice » qu'à partir des années 1830, pour désigner un assemblage de pièces hétérogènes sous une même reliure. On le trouve dans des catalogues de bibliothèques ou dans l'appareil bibliographique d'éditions savantes d'œuvres littéraires³. Du côté des dictionnaires, la notion apparaît plus tardivement, dans le dernier tiers du ^{xix}^e siècle, avec une entrée dans le Littré en 1873 : « Terme de bibliographie. Recueil factice, recueil fait de morceaux qui ne sont associés que par la reliure⁴ ». Comme le marque la tournure restrictive, le recueil factice porte le stigmate de ce qui est artificiel, faux, les dictionnaires donnant comme antonymes de l'adjectif les termes de « naturel » et « vrai ». Le

factice est ce qui est inauthentique : les usages les plus courants du terme dans les siècles précédant la formation de l'expression touchent à la chimie (les ingrédients artificiels) ou à la langue (les mots forgés)⁵. C'est aussi ce qui est fait par art pour un emploi précis : Furetière, le seul à ne pas donner un sens négatif au terme, le définit ainsi :

Qui est fait exprès. Un mot factice, c'est un mot qui n'est pas de la langue ordinaire ; mais qu'on fait exprès, & sur le champ pour bien exprimer sa pensée⁶.

- 4 Son usage dans le vocabulaire bibliographique français traduit ces oscillations. D'un côté, il montre la pénétration de l'idéologie du naturel biologique dans le travail de catégorisation des livres, selon laquelle le « vrai » recueil serait celui composé par un auteur. Mais d'un autre, la notion met l'accent sur un acteur qu'il n'est pas habituel de faire intervenir au milieu de la chaîne de production du livre, le « possesseur⁷ » : c'est de lui qu'émane l'« initiative » du recueil, pour reprendre le *Manuel de catalogage* de la BnF, impulsion qui se substitue à celle de l'auteur pour la production d'un objet dont l'originalité est soulignée : « un recueil factice est un exemplaire unique » affirme le *Guide méthodologique du SUDOC*⁸. On lira dans l'étude de Claire Giordanengo et Isabelle Vouilloux, ainsi que dans celle de Laura Bordes, les analyses des difficultés à la fois théoriques et pratiques du catalogage des recueils factices découlant de ces spécificités, et notamment de la tension entre l'unicité des recueils en eux-mêmes, et le fait que les éditions qu'ils contiennent aient aussi (en général) des exemplaires dans d'autres collections et bibliothèques : les recommandations bibliographiques usuelles amènent à une quasi-invisibilité des recueils factices dans les catalogues. Qui n'a jamais fait l'expérience de se voir apporter un gros volume de pièces là où c'est un seul titre que l'on croyait avoir commandé ? L'intérêt et la légitimité des recueils factices sont un objet de débat chez les bibliophiles et bibliothécaires au XIX^e siècle⁹. En même temps que leur constitution est considérée comme une nécessité bibliothéconomique¹⁰, leur réputation de disparate et d'arbitraire a amené à des opérations de démantèlement, sensibles aujourd'hui, par exemple dans les collections de libelles de la BnF. Comme le souligne J. T. Knight, de tels mouvements sont inhérents

aux ruptures majeures du rapport au livre que représente au XIX^e siècle l'avènement concomitant de l'industrialisation de la reliure et du culte bibliophilique du livre en son état d'origine :

*a cultural preference for individual, modern looking copies of major literary works has resulted in early printed artifacts being stripped of these material contexts. The objective is almost always bibliophilic preservation, necessary and noble in its way, but the effect has been to make Spenser and Shakespeare our contemporaries, to separate them from their contemporaries in premodern reading and compiling culture*¹¹.

- 5 La fabrication des recueils factices ne repose cependant pas que sur une simple inversion, en faveur du pôle de la réception, du schéma de communication attaché au livre. Leur étude montre qu'il faut y faire une place à des étapes intermédiaires et à d'autres acteurs puisque leur composition et leur reliure résultent sans doute dans bien des cas d'une transaction réalisée dans une officine de libraire, voire du choix d'un libraire détaillant, chez qui se réalisait aussi la reliure (Malcolm Walsby). Les articles ci-dessous en donnent plusieurs exemples : sans qu'il faille la ramener forcément à une manière de se débarrasser des invendus, selon un cliché tenace attaché à l'idée de recueil factice, la réalisation d'un recueil autour d'un auteur, d'un événement, d'une thématique, parfois augmenté d'illustrations comme le sont les recueils de mazarinades (voir notre article), est une manière pour des libraires de valoriser leur fonds, dans une facette supplémentaire de l'activité d'éditeur qui est aussi la leur dans l'Ancien Régime. Un autre exemple en témoigne : lorsqu'en 1678, Donneau de Visé obtient, sous les auspices du pouvoir royal, un privilège particulièrement protecteur pour le *Mercure galant*, ce privilège précise qu'outre la copie sous toutes ses formes, il est interdit de mettre « plusieurs volumes ensemble ou en un seul volume¹² » des exemplaires du périodique. C'est la constitution de recueils regroupant plusieurs livraisons du *Mercure* pour les vendre comme produits originaux qu'il s'agit de prévenir. La bibliographie contemporaine propose d'ailleurs l'expression de « recueil d'éditeur », défini par la BnF comme

réunion par un imprimeur-libraire, le plus souvent sous un titre général imprimé, d'un certain nombre d'œuvres, anonymes ou non, souvent répertoriées dans une table des matières et dont certaines ont pu faire, sous la même forme, l'objet d'une publication séparée¹³.

Dans la pratique, la distinction s'avère complexe : dans les catalogues de bibliothèque, elle n'est pas toujours opérante¹⁴ ; et si le critère donné est l'existence d'une page de titre imprimée et le fait que le geste de collection vienne d'un professionnel de l'édition, et non du possesseur, que faire des cas où la composition du recueil résulterait d'une négociation entre offre et demande, ou, pour les collectionneurs importants, d'une commande (voir ainsi l'intrigant cas des recueils de mazarinades du marquis de Méjanès, analysé par L. Bordes) ?

Plutôt que de chercher à fixer définitivement une telle partition entre les recueils, en distinguant, par exemple, les recueils constitués par des éditeurs, des bibliothèques ou des particuliers, les incertitudes que lève la genèse des recueils factices doivent nous inviter à des enquêtes plus décloisonnées sur les acteurs et espaces intermédiaires de la production et de la circulation des livres, ainsi que sur leurs interactions et négociations.

- 6 La prise en compte des recherches sur les recueils manuscrits (avec l'article de Maria Susana Seguin) offre encore une autre perspective sur la compréhension des phénomènes de recueils, en mettant en évidence, d'une part, les opérations de sélection et de montage qui les caractérisent et, d'autre part, les modes spécifiques de circulation, très contrôlés, qu'ils rendent possibles (c'est l'exemple du recueil de pamphlets réformés, réunis côté catholique, étudié par Grégoire Holtz). Dans le sens large que nous avons choisi de donner à la notion, en corrélation avec le flou de ses emplois, un recueil factice est susceptible aussi bien d'accueillir des matériaux manuscrits, imprimés que mixtes¹⁵. Le soin mis à choisir des textes, ou des morceaux, à les assembler, à les compléter parfois d'autres écrits copiés à la main, mais aussi de notes, tables des matières ou index témoigne de la souplesse recherchée par ce type de compilation, à une époque où pratiques du manuscrit et de l'imprimé dialoguent et où le rapport aux livres est largement informé par les techniques scolaires de la lecture par fragment. Toutefois, si choix et montage

apparentent les recueils factices aux recueils de lieux communs¹⁶, les premiers font surgir un rapport à l'écrit dont la spécificité est moins le découpage et l'extrait que le souci d'assemblage et de conservation de pièces (en général) intégrales.

- 7 Faut-il finalement rejeter le terme de « recueil factice » pour ses connotations négatives ? Celui de *Sammelband*, choisi par les chercheurs réunis dans le projet *Sammelband 15-16*¹⁷, outre sa dimension internationale, a l'avantage de la neutralité. Ceux de miscellanées et *miscellany*¹⁸, ont l'intérêt d'insister sur les techniques anciennes d'organisation du savoir auxquelles s'articule ce type de recueil, mais renvoient plus spécifiquement à des compilations de textes copiés, ou imprimés avec une composition typographique propre – ce que l'on appelle à partir de la fin du xvii^e siècle des « mélanges¹⁹ ». Le fait que ces définitions ne se superposent pas exactement souligne la diversité des phénomènes, et la nécessité d'en varier l'angle d'approche. Le terme français de « factice » nous semble, quant à nous, un marqueur symptomatique, à ne pas effacer trop vite, du trouble dans l'ordre de l'autorité sur les livres et sur la catégorisation de l'écrit que suscitent les pratiques d'assemblage et de collection.

À l'échelle du recueil factice

- 8 Plusieurs de nos références critiques ont déjà montré que ces phénomènes ont suscité jusqu'à aujourd'hui plus d'intérêt dans les études sur le domaine anglais qu'en France, ce qui peut s'expliquer par le dynamisme qu'y ont depuis une trentaine d'années les travaux incorporant les analyses bibliographiques et matérielles à l'histoire littéraire et intellectuelle. Compilations et recueils ont donné lieu à des travaux au croisement de plusieurs champs de recherche, histoire des savoirs et de la littérature, histoire du livre, histoire des bibliothèques et de la lecture. On retiendra en particulier de celui de Jeffrey T. Knight que nous avons déjà cité, l'importance de mettre au jour, au-delà de la perception relativement standardisée des textes et des livres qui est la nôtre, d'autres modes courants de gestion de l'écrit, d'autres « *routines of collation and assembly*²⁰ », ensevelis, ou plutôt, enchevêtrés dans des siècles d'archivage, comme le représentent les *Sammelbände* de l'Ancien Régime.

- 9 L'enjeu est bien sûr le renouvellement dans la compréhension de la construction du sens des œuvres, comme des modes d'invention et de composition littéraires, par des lecteurs et auteurs du passé. Il s'agit aussi de déplacer l'étude de la lecture au-delà de celle de la seule activité mentale, dans un face-à-face entre texte et sujet lisant, pour la considérer au sens large, comme ensemble d'opérations socialisées, qui deviennent tangibles si on pense à l'écrit en tant qu'objet concret, du feuillet au livre et aux espaces qui les contiennent. Parmi d'autres terrains connexes, comme l'étude des collections ou des annotations, celui des recueils factices est à cet égard spécialement riche. La mise en évidence de cas frappants, comme on en trouvera dans les articles qui suivent, pourrait laisser croire que le recueil témoignant d'une intentionnalité significative est de l'ordre de l'exception. Le poids de facteurs non intellectuels dans leur assemblage, du moins pour une partie d'entre eux, a nourri le scepticisme quant à leur valeur de source. Joseph A. Dane conclut ainsi sa typologie des « *books in books* » :

*What these volumes reveal to me are the eccentricities of individual readers and the complexities of circumstances in which those readers lived. Such complexities are interesting in themselves, but they are not generalizable and any claim that these readers and circumstances are knowable in any serious way is dubious*²¹.

- 10 À cette question du nombre et de la représentativité des recueils connus de la critique, les études qui suivent répondent en croisant constamment le regard sur les pratiques communes de toutes sortes de collections, y compris le catalogage d'un des plus grands systèmes de documentation français actuel (C. Giordanengo et I. Vouilloux) et les études de cas contextualisés qui les resituent dans des logiques intellectuelles, politiques et sociales. Le phénomène apparaît dans sa dimension de pratique massive (M. Walsby), ancienne, et constamment répétée jusqu'à aujourd'hui, non sans susciter, aujourd'hui encore, la réflexion de ceux dont la position institutionnelle est d'en constituer, comme le montre l'ancienne conservatrice du service des recueils du département de l'histoire de France de la BnF, Madeleine Barnoud :

Le bibliothécaire, même s'il ne fait pas œuvre d'éditeur, aura une lourde responsabilité en rassemblant un recueil de tracts et en créant dans le catalogue un titre lui aussi factice, le regard du lecteur étant bien sûr influencé par le choix fait²².

- 11 Aussi, plutôt que témoignage de lecteur exceptionnel, le recueil factice doit se comprendre comme une certaine échelle de perception du travail de l'écrit, qui donne à observer, dans une situation concrète, sa mise en relation avec d'autres écrits et les architectures intellectuelles et matérielles que ces agencements manifestent. Il constitue un site d'observation particulièrement stimulant car le niveau recueil s'emboîte au sein d'unités plus larges – la série de volumes, la collection, la bibliothèque – et en emboîte de plus petites : des livres, des pièces, des feuillets. Les études ici réunies explorent ces deux emboitements. On y voit des logiques de rapprochement qui, pour surprendre parfois, innervent ces traces du travail opéré sur l'écrit et par l'écrit que sont ces recueils : voir par exemple le traitement de récits de voyage comme discours politiques, montré par Katell Lavéant, ou l'analyse par G. Holtz de la présence de règlements et textes officiels au milieu de violents pamphlets religieux²³. On connaît les fameuses recommandations de celui qui deviendra le bibliothécaire de Mazarin, Gabriel Naudé, sur la manière d'approvisionner sa bibliothèque :

ne rien négliger de tout ce qui peut entrer en ligne de compte & avoir quelque usage, soit à l'esgard de vous ou des autres : comme sont les libelles, placarts, theses, fragments, espreuves, & autres choses semblables, que l'on doit estre soigneux de joindre & assembler suivant les diverses sortes & matieres qu'ils traictent, parce que c'est le moyen de les mettre en considération, & faire en sorte, *ut quæ non prosunt singula, multa iuvent* [mais tels qui, isolés, sont impuissants, réunis sont efficaces]. Autrement il arrive d'ordinaire que pour avoir mesprisé ces petits livres qui ne semblent que bagatelles & pieces de nulle consequence, on vient à perdre une infinité de beaux recueils qui sont quelquefois des plus curieuses pieces d'une bibliotheque²⁴.

- 12 L'organisation par matière laisse supposer l'utilité attendue de telles collections pour l'action politique, comme ressources historiques et

peut-être rhétoriques (les réemplois qui caractérisent l'écriture polémique supposent bien l'accessibilité de ce type de texte²⁵). N'oublions pas que l'*Advis* s'adresse à un homme d'État, Henri II de Mesme, président à mortier du parlement de Paris entre 1627 et 1650. Naudé souligne aussi que l'effet de nombre et d'accumulation a un rôle majeur dans l'efficacité du geste – M. S. Seguin parle des recueils philosophiques manuscrits comme de « bases de données ». On peut analyser des poétiques de recueil factice, jouant des effets de répétition et de contraste que permet la série, comme nous en donnons l'exemple avec les mazarinades du Sieur de Sandricourt, ou comme le propose Gilbert Schrenck, analysant à la fois la « poétique de la bigarrure » et la « scénographie » tragique qui font de l'assemblage d'estampes et de textes réalisé par Pierre de L'Estoile entre 1569 et 1606, sous le titre des *Belles figures et drolleries de la Ligue*²⁶, une véritable œuvre originale. La conservation des documents, leur montage et leur annotation y ont une finalité politique claire, comme l'explique le titre complet de la collection : « tesmoingn[er] à la postérité la meschanceté, vanité, folie et imposture de ceste Ligue infernale²⁷ ».

- 13 On soulignera, par contraste, l'incertitude dans laquelle Naudé, avec l'expression de « quelque usage », maintient l'utilité de recueillir les éphémères qu'il liste²⁸. Le constat d'un manque de recul sur ce qui pourrait avoir de l'intérêt, sans qu'on le sache encore, anime sa prudence bibliophilique. Le recueil est un pari sur la valeur : la conscience de servir à la conservation de documents fragiles en est une motivation importante, qui n'est guère séparable de l'intérêt et du prix, économique et symbolique, accordé aux écrits collectés, même si ce prix peut être laissé à la décision des lecteurs futurs.

Acheter, classer, conserver : penser l'œuvre à partir de sa possession

- 14 L'autre grand apport de l'étude des recueils factices est qu'ils représentent des dispositifs complets où les politiques de l'écrit, ce que l'on fait avec ce qu'on lit ou ce qu'on thésaurise, peuvent être observées à partir de la fabrication, du commerce, du souci de

préserver, ou de la possession. Une telle transversalité bouscule les catégories usuelles de la recherche tant sur les textes que sur les livres. Les tensions dans la définition de la notion révèlent l'inadéquation des seuls prismes de l'intention, de l'authenticité ou de l'auctorialité pour rendre compte de processus où le coût (relier coûte cher), le format, la disponibilité de telle ou telle pièce, jouent souvent un rôle. Les problèmes dans leur catalogage évoqués plus haut illustrent la suprématie du texte et de l'œuvre (au sens du complexe « l'homme-et-l'œuvre » comme le disait Michel Foucault ²⁹) comme point de focalisation non seulement des études historiques et littéraires, mais aussi bibliographiques. Or le recueil permet de saisir le texte écrit, imprimé, copié, acheté, lu, rangé..., dans une vision enrichie qui intègre les contingences de son histoire matérielle à celle de ses enjeux intellectuels. Quel rapport à l'œuvre se révèle si on la regarde à partir du lieu où elle est rangée ou de ce que peut en faire son « propriétaire », pour reprendre le terme par lequel Walter Benjamin définit le collectionneur ³⁰ ?

- 15 Naudé, à nouveau, en est un bon exemple qui, soucieux d'épargne comme de savoir, recommande de faire des recueils :

puis que l'on peut assembler par la relieure ce qui ne l'a point esté par l'impression, conjoindre avec d'autres ce qui perdrait s'il estoit seul, & qu'il se rencontre en effet une infinité de matières qui n'ont esté traictées que dans ces petits livres, desquels on peut dire à bon droit comme Virgile des abeilles, *Ingentes animos angusto in corpore versant* [déploient un grand courage en leur poitrine étroite] : il me semble qu'il est très à propos de les tirer des estalages, des vieux magasins, et de tous les lieux où ils se rencontrent, pour les faire relire avec ceux qui sont ou de mesme Auteur, ou de pareille matière, & puis après les mettre dans une Bibliothèque, où je m'assure qu'ils feront admirer l'industrie & la diligence des Esculapes qui ont si bien sceu rejoindre & rassembler les membres desunis & separés de ces pauvres Hippolites ³¹.

- 16 L'*Advis* se fait le relais d'un sentiment, fréquemment exprimé par les lettrés de la période moderne, d'ensevelissement ou de dispersion devant l'afflux des livres et des connaissances ³². En créant un corps d'écrits, le recueil est l'outil concret d'une *contenance* (au sens que la psychanalyse donne à ce terme) de ce savoir toujours plus éparpillé

résultant du développement de l'imprimerie : contre le fantasme de l'engloutissement ou du démembrement qu'exprime la figure d'Hippolyte (où il est tentant de lire la projection déplacée du propre étourdissement du scripteur), le recueil factice ramène ce savoir à une échelle humaine, celle de la main qui tient le livre, du corps qui se déplace dans l'espace concret et socialisé d'une bibliothèque. Pour filer la métaphore médicale, le recueil répare ce que le marché de l'imprimé fait aux savoirs.

- 17 D'un recueil à l'autre, des angles morts se révèlent, tel celui des titres inscrits aux dos des volumes, détail qui, jamais repris dans les catalogues, paraît neutre lorsque l'on a affaire à l'un de ces innombrables *Recueil de pièces*, mais qui peut aussi receler des désignations se superposant aux titres des œuvres à proprement parler. Qui cherche ainsi à la BnF les œuvres de la dramaturge lyonnaise Françoise Pascal (1632-après 1698) s'étonnera de découvrir dans le catalogue des *Œuvres diverses*³³, qui ne correspondent à aucun de ses livres connus. La consultation montre qu'il s'agit en fait de trois volumes intitulés au dos *Théâtre de Françoise Pascal*, tomes I/II/III, qui sont des recueils factices fabriqués au XVIII^e siècle à partir de découpages et de collages d'éditions anciennes. Or, le troisième de ces volumes reprend un recueil publié par l'autrice, des *Diverses poésies*³⁴, qui inclut bien du théâtre, des petites comédies, publiées au milieu de poèmes d'amour ou de circonstances avec lesquels elles dialoguent thématiquement. La belle reliure « maroquin rouge, tranches dorées » est signalée par le catalogue, de même que la provenance, la collection du duc de La Vallière, acquise par le marquis de Paulmy en 1786³⁵. Sous les mains de ces hommes d'État qui furent de puissants collectionneurs, et de leur armée de bibliographes et de secrétaires, l'œuvre est renommée et recomposée, montrée autant qu'invisibilisée, l'autrice gagnant son intégration au sein du « théâtre françois du quatrième âge, depuis Pierre Corneille jusqu'à Voltaire » (comme s'intitule la section où elle est répertoriée dans le *Catalogue* de La Vallière), par l'oubli d'un dispositif éditorial et esthétique riche de sens. On connaît l'influence de Paulmy sur la fixation du canon de l'histoire littéraire avec la réalisation de la *Bibliothèque universelle des romans*³⁶ ; les modes de transmission des livres anciens assurés par sa bibliothèque (celle au monde qui a conservé le plus d'exemplaires de livres de Françoise

Pascal, par ailleurs fort rares) constituent un autre de ses moyens d'action sur les hiérarchies et les contours du patrimoine lettré.

- 18 Ces actions des particuliers ou des institutions sur leurs collections et bibliothèques, et par celles-ci, parfois invisibles, ou difficilement décodables, transforment les objets et ceux qui les lisent, en jouissent, s'en servent ou les travaillent, dans le passé et aujourd'hui. Les valeurs s'y font et s'y défont : celles des choix de lecteurs, qui ne sont jamais purement individuels, mais s'inscrivent dans des logiques collectives, celles des politiques de l'écrit que mènent collectionneurs et institutions. Des entreprises extraordinaires, telles que celle du recueil de pamphlets réformés étudiés par G. Holtz, laissent démasquer les enjeux mémoriels et historiographiques qui les habitent. Le recueil est aussi un phénomène d'une grande banalité, notamment dans ses usages documentaires.
- 19 Ordinaire et toujours singulier, tantôt sauveur d'*unica* sans prix, tantôt compilation d'écrits dont la portée reste en suspens, le recueil factice constitue un prisme sur ce que l'on fait de l'écrit et avec l'écrit, dans des circonstances remarquables, ou tous les jours.

BIBLIOGRAPHY

Dictionnaires et ouvrages de référence

Guide méthodologique du SUDOC, Abes, 2010, [en ligne] http://documentation.abes.fr/sudoc/regles/Catalogage/Regles_RecueilsFactices.htm.

Manuel de catalogage informatisé des monographies anciennes en format INTERMARC. Description bibliographique et données d'exemplaire, BnF, juin 2016.

Sammelband 15-16, carnet de recherche Hypothèses, éd. Malcolm Walsby, Ann-Marie Hansen, Katell Lavéant, [en ligne] <https://sammelband.hypotheses.org/>.

BARNOUD Madeleine, notice « Recueil », dans Pascal Fouché, Daniel Péchoin et Philippe Schuwer (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, t. III, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2011, p. 470-472.

DELISLE Léopold, *Instructions élémentaires et techniques pour la rédaction d'un catalogue de manuscrits et pour la rédaction d'un inventaire des incunables conservés dans les bibliothèques de France*, Lille, L. Danel, 1890, chapitre x, « Constitution de recueils factices », p. 14-15.

Études générales

BARNOUD Madeleine, « Littérature éphémère et sources de l'histoire. Les tracts à la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1996, n° 3, p. 26-29 et aussi [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-03-0026-005>.

BARNOUD Madeleine, « La société française en recueils », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 10 : Valérie Tesnière et Nicolas Petit (dir.), *L'éphémère*, juil. 2002, p. 51-56.

DANE Joseph A., *What Is a Book ? The Study of Early Printed Books*, Notre Dame (Indiana), The University of Notre Dame Press, 2012.

GILLEPSIE Alexandra, « Poets, Printers, and Early English *Sammelbände* », *Huntington Library Quarterly*, vol. 67, n° 2, juin 2004, p. 189-214.

KNIGHT Jeffrey Todd, *Bound to Read. Compilations, Collections, and the Making of Renaissance Literature*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2013.

LABARRE Albert, « Sur les anciens actes officiels », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 10 : Valérie Tesnière et Nicolas Petit (dir.), *L'éphémère*, juil. 2002, p. 70-72.

MORUZZIS Lucie et WALSBY Malcolm, « Reconstruire le passé matériel des ouvrages reliés : des recueils factices aux archives des archives », dans Lorraine Mailho, Alexandra Gérard (dir.), *Les Mémoires de la restauration*, C2RMF (Centre de recherche et de restauration des musées de France), 2020, p. 138-149, [en ligne] <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02965217>.

NIETO Philippe, « Cataloguer les éphéméras. Quelques pistes de réflexion », dans Florence Ferran et Olivier Belin (dir.), *Les Éphémères, un patrimoine à construire*, Fabula, « Colloques », 2015, [en ligne] <http://www.fabula.org/colloques/document2896.php>.

WALSBY Malcolm, « Posséder et collectionner des livres à la Renaissance », conférence du 5 octobre 2017, [en ligne] <https://www.centreculturelirlandais.com/en/agenda/posseder-et-collectionner-des-livres-a-la-rennaissance>.

Études de cas

CLÉMENT Michèle, « Mettre en vers français une poétesse latine. Proba Falconia à Lyon en 1557 », dans Martine Furno et Raphaële Mouren (dir.), *Auteur, traducteur, collaborateur, imprimeur... qui écrit ?*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 165-202.

COLMAIRE Véra, « Le service des recueils », *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, n° 100, 1978, p. 135-138.

LAVÉANT Katell, « Usages et intérêts d'un recueil factice du ^{xvi}^e siècle : la trajectoire d'un *Sammelband* de Paris à Utrecht », *Histoire du livre*, carnet de recherche

Hypothèses de la Société bibliographique de France, 18 janvier 2019, [en ligne] <http://histoirelivre.hypotheses.org/3447>.

LAVÉANT Katell, « Journée sur la collection Van Buchell et ses recueils », *Histoire du livre*, carnet de recherche Hypothèses de la Société bibliographique de France, 13 octobre 2019, [en ligne] <https://histoirelivre.hypotheses.org/4524>.

MOREAU Isabelle, « Traces de controverses. La valorisation d'un fonds lyonnais de controverses religieuses de la bibliothèque de l'Université catholique de Lyon (BU Henri de Lubac) », *Histoire du livre*, carnet de recherche Hypothèses de la Société bibliographique de France, 5 décembre 2019, [en ligne] <https://histoirelivre.hypotheses.org/5347>.

RIBARD Dinah, « Savoir et savoir-faire du libelle de la Fronde. Le travail de l'événement », dans Marie Bouhaïk-Gironès, Tatiana Debaggi Baranova et Nathalie Szczech (dir.), *Usages et stratégies polémiques en Europe (XIV^e-premier XVII^e siècles)*, Bruxelles, Peter Lang, 2016, p. 359-374.

SCHRENCK Gilbert, « Introduction », dans Pierre de L'Estoile, *Les Belles figures et drolleries de la Ligue*, éd. Gilbert Schrenck, Genève, Droz, « Textes littéraires français », 2016, p. IX-XXXII.

WALSBY Malcolm, « Un trésor caché à Toul : deux volumes des œuvres de Jean Raulin », *Histoire du livre*, carnet de recherche Hypothèses de la Société bibliographique de France, 15 novembre 2019, [en ligne] <https://histoirelivre.hypotheses.org/4720>.

NOTES

1 <http://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb30790374t> ; la mention « Recueil factice » s'applique à l'exemplaire conservé à l'Arsenal, où la pièce est reliée avec des œuvres d'Eustache Le Noble, à qui elle a été parfois attribuée.

2 Deux exemples : en 1627, c'est le terme qu'utilise Gabriel Naudé pour parler de la réunion, sous une même reliure d'imprimés de brève longueur dans son *Advis pour dresser une bibliothèque* (voir la citation plus loin § 15). C'est aussi celui que l'on trouve dans les registres du libraire Nicolas, qui désigne ce type d'objet comme « recueil de pièces » (H.-J. Martin et M. Lecoq, *Livres et lecteurs à Grenoble. Les registres du libraire Nicolas (1645-1668)*, Genève, Droz, 1977, t. II, p. 664).

3 Une recherche plein-texte dans Gallica et dans Google books fait remonter son occurrence la plus ancienne (selon l'état des collections numérisées accessibles à la date de cette recherche, le 20 décembre 2021) dans le *Catalogue des livres que renferme la bibliothèque publique de la ville*

de Grenoble, classés méthodiquement, par Pierre-Antoine-Amédée Ducoin, Grenoble, Baratier frères et fils, 1831 (multiples occurrences pour qualifier des recueils de libelles des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, mais aussi des recueils de pièces officielles, religieuses ou civiles, de *factums*, de statuts juridiques, d'estampes...).

4 Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1873 ; consulté sur le site *Dictionnaires d'autrefois. The ARTFL Project*.

5 Signalons l'expression de « titre factice » que l'on trouve à partir du ^{xviii}^e siècle pour désigner un titre ne correspondant pas à l'ouvrage, comme dans le cas des éditions clandestines, ou forgé après coup. L'expression est toujours utilisée aujourd'hui en histoire de l'art et en bibliographie.

6 Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, contenant *generalement tous les mots françois, Tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts...*, La Haye/Rotterdam, Arnout/Reinier Leers, 1690, n. p., [en ligne, vue 599], Grand corpus des *dictionnaires des éditions Classiques Garnier Numérique*, 2003.

7 *Catalogage des monographies anciennes. Description bibliographique et données d'exemplaire. Recommandation*, BnF, juin 2016, [en ligne] : « Recueil factice : Réunion sous une même reliure d'un certain nombre de pièces ou d'ouvrages à l'initiative du possesseur », p. 95.

8 *Guide méthodologique du SUDOC* : « Un recueil factice est un assemblage de documents (sous une même reliure, liasse ou emboitage) de documents effectué par un possesseur ancien ou par le possesseur actuel de ces documents. Un recueil factice est un exemplaire unique : par nature, il ne peut pas exister deux recueils factices entièrement identiques » (http://documentation.abes.fr/sudoc/regles/Catalogage/Regles_RecueilsFactices.htm).

9 Voir le débat rapporté dans l'ouvrage classique Édouard Rouveyre, *Connaissances nécessaires à un bibliophile...*, Paris, É. Rouveyre, 5^e édition, 1899, vol. IX, p. 80-86).

10 Pour le cas de la BnF, voir Léopold Delisle, *Instructions élémentaires et techniques pour la rédaction d'un catalogue de manuscrits et pour la rédaction d'un inventaire des incunables conservés dans les bibliothèques de France*, Lille, L. Danel, 1890, chapitre X, « Constitution de recueils factices », p. 14-15 ; et pour la période actuelle, Véra Colmaire, « Le service des recueils », *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, n° 100, 1978, p. 135-138 et Madeleine Barnoud, « *Littérature éphémère et sources de*

l'histoire. Les tracts à la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 1996, n° 3, p. 26-29.

11 Jeffrey Todd Knight, *Bound to Read. Compilations, Collections, and the Making of Renaissance Literature*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2013, p. 13.

12 Cité dans Christophe Schuway, *Un Entrepreneur des lettres au XVII^e siècle. Donneau de Visé, de Molière au Mercure galant*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 362-363. La mise en recueil de volumes de périodiques, réalisée par l'éditeur lui-même, comme Théophraste Renaudot pour la *Gazette de France* (dans les années 1630) ou par des lecteurs (qui peuvent y ajouter des index manuscrits et relier les livrets des périodiques avec d'autres ouvrages), est par ailleurs bien attestée : voir Virginie Cerdeira, *Histoire immédiate et raison d'État. Le Mercure françois sous Louis XIII*, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 517 ; et Stéphane Haffemayer, à partir de collections grenobloises, *L'Information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, Paris, Champion, 2002, p. 297-300.

13 Catalogage des monographies anciennes de la BnF, p. 82. Le même manuel précise : « on considère qu'une œuvre a pu être publiée séparément toutes les fois qu'elle a une page de titre (souvent avec adresse et date propres), une pagination et des signatures particulières, et n'a aucun lien matériel apparent avec le recueil (titre annoncé au titre général, réclame, etc.) », catalogage des monographies anciennes, *ibid.* On a une distinction équivalente dans la langue anglaise entre *Sammelbands* et *nonce collections* : voir le glossaire établi sous l'égide de la Folger Shakespeare Library <https://folgerpedia.folger.edu/Sammelbands>

14 Par exemple, la page de titre utilisée pour des recueils de mazarinades, *Recueil de plusieurs pièces curieuses, imprimées depuis l'enlèvement fait de la personne du roi, le 6 janvier 1649, jusques à la paix, qui fut publiée le 2^e jour d'avril de la même année ; et autres choses remarquables arrivées depuis ce temps-là jusques à l'heureux retour de Sa Majesté dans sa bonne ville de Paris, qui fut le 18^e jour d'août 1649* (s. l., 1649) est décrite dans le catalogue de la BnF comme « Titre et préface imprimés pour un recueil factice » (<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb362927809>) et dans le catalogue de la bibliothèque Mazarine comme « Page de titre et "préface servant d'avis au lecteur" placées par les imprimeurs-libraires en tête de recueils éditoriaux où les mazarinades sont présentées chacune avec sa propre pagination, sa propre page de titre, sa propre composition typographique, étant parues d'abord sous cette même forme séparément à

l'unité » (<https://mazarinum.bibliotheque-mazarine.fr/ark:/61562/mz14982>). L'enquête matérielle même la plus précise ne peut résoudre toutes les ambiguïtés, comme le souligne Alexandra Gillepsie, en insistant sur les incertitudes de « *the “balance” between the impulses of the producer (printer ; print-publisher ; printer-binder ; retailer ; wholesaler) and those of the consumers* », « Poets, Printers, and Early English *Sammelbände* », *Huntington Library Quarterly*, vol. 67, n° 2, juin 2004, p. 189-214, p. 203.

15 C'est pourquoi nous n'avons pas repris les catégories élaborées dans les études codicologiques, dont les matériaux et les enjeux (la recherche du texte le plus authentique possible) ne permettent pas d'éclairer les pratiques de recueil factice. Voir par exemple, Frédéric Duval, notice « Recueil », dans *Les Mots de l'édition de textes*, Paris, École nationale des chartes, « Magister », 2015, p. 229.

16 Sur ce pan bien connu maintenant des pratiques lettrées, nous renverrons à l'étude classique d'Ann Moss, *Les Recueils de lieux communs. Apprendre à penser à la Renaissance* [1996], Genève, Droz, « Titre courant », 2002 ; voir aussi Stephen Colclough, *Consuming Texts : Readers and Reading Communities, 1695-1870*, New York, Palgrave Macmillan, 2007, chap. 2 « Reworking the Word : Readers and their Manuscript Books, 1695-1730 », p. 29-63.

17 Voir <https://sammelband.hypotheses.org/> éd. Malcolm Walsby, Ann-Marie Hansen, Katell Lavéant).

18 « A book containing a collection of pieces of writing either by different writers or by one writer on different subjects », *Cambridge Dictionary* (<http://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/miscellany>).

19 Jean-Marc Mandosio, « La miscellanée : histoire d'un genre », dans Dominique de Courcelles (dir.). *Ouvrages miscellanées et théories de la connaissance à la Renaissance*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2003, p. 7-30, notamment p. 17.

20 *Op. cit.*, p. 181.

21 Joseph A. Dane, *What Is a Book? The Study of Early Printed Books*, Notre Dame (Indiana), The University of Notre Dame Press, 2012, p. 178 (et p. 171-178 pour la typologie, qui distingue les compilations arbitraires, délibérées – par un possesseur – et celles dues aux imprimeurs).

22 M. Barnoud, « Littérature éphémère... », art. cité, [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-03-0026-005>.

23 Voir aussi les analyses de Dinah Ribard sur l'inclusion d'une liste de prêches dans un recueil de mazarinades, qui « pamphlétise » ces textes apparemment sans rapport avec la crise politique (« Savoir et savoir-faire du libelle de la Fronde. Le travail de l'événement », dans Marie Bouhaïk-Gironès, Tatiana Debaggi-Baranova et Nathalie Szczech (dir.), *Usages et stratégies polémiques en Europe (xiv^e-premier xvii^e siècles)*, Bruxelles, Peter Lang, 2016, p. 359-374).

24 Gabriel Naudé, *A[d]vis pour dresser une bibliothèque [1627 et 1644]*, éd. Bernard Teyssandier, Paris, Klincksieck, 2008, p. 94 [la traduction du latin (Ovide) est donnée par l'éditeur]. N.B. : le mot de « thèses » renvoie ici à des affiches d'annonce de thèse.

25 Nous nous permettons de renvoyer à notre article « De Luynes à Mazarin, pamphlets réemployés : mémoire discursive ou économie éditoriale ? », *Usages du copier-coller aux xvi^e et xvii^e siècle : extraire, réemployer, recomposer*, Marie-Gabrielle Lallemand et Miriam Speyer (dir.), Presses universitaires de Caen, 2021, p. 199-214.

26 Gilbert Schrenck, « Introduction », dans Pierre de L'Estoile, *Les Belles figures et drolleries de la Ligue*, éd. G. Schrenck, Droz, « Textes littéraires français », 2016, p. xxiv-xxvii (le volume est aussi accessible sur Gallica (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k859264h>)). On notera que le catalogue de la BnF qualifie *Les belles Figures...* de « Recueil factice » (<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb362824401>)

27 Le titre complet est inscrit par L'Estoile lui-même en tête du volume qu'il a fait relier : *Les belles Figures et Drolleries de la Ligue avec les peintures, Placcars et Affiches iniurieuses et diffamatoires contre la memoire et honneur du feu Roy que les Oisons de la Ligue apeloient Henri de Valois, imprimées, criées, preschées et vendues publiquement à Paris par tous les endroits et quarrefours de la Ville l'an 1589. Desquelles la garde (qui autrement n'est bonne que pour le feu) tesmoingnera à la Postérité la meschanceté, Vanité, Folie, et Imposture de ceste ligue infernale, et de combien nous sommes obligés à nostre bon Roi qui nous a délivrés de la Servitude et Tirannie de ce Monstre* (*ibid.*, n. p.).

28 La question des écrits éphémères a donné lieu à plusieurs mises au point : Nicolas Petit, *L'Éphémère, l'occasionnel et le non-livre à la bibliothèque Sainte-Geneviève (xv^e-xviii^e siècles)*, Paris, Klincksieck, 1997 ; Valérie Tesnière et Nicolas Petit (dir.), *L'Éphémère, Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 10, juil. 2002 ; et Florence Ferran et Olivier Belin (dir.), *Les*

Éphémères, un patrimoine à construire, Fabula, « Colloques », 2015, [en ligne].

29 Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? » [1969], dans *Dits et écrits. 1954-1988*, vol. I (1954-1969), éd. Daniel Defert et François Ewald, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 1994, p. 789-821. On peut aussi relire le texte à partir de son commentaire récent par D. Ribard, 1969 : *Michel Foucault et la question de l'auteur. « Qu'est-ce qu'un auteur ? »*. Texte, présentation et commentaire, Paris, Champion, « Textes critiques français », 2019.

30 Walter Benjamin, « Eduard Fuchs, collectionneur et historien » [1937], *Œuvres III*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 2000, p. 205.

31 G. Naudé, *A[d]vis*, éd. cit., p. 78-79.

32 Sur ce lieu commun, voir en particulier Ann Blair, *Too Much To Know. Managing Scholarly Information before the Modern Age*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2010. On y trouve des exemples d'une pratique connexe à celle du recueil factice, celle du « *cutting and pasting from manuscripts and printed books* », p. 213-229.

33 Bibliothèque de l'Arsenal, Réserve 8-BL-14086.

34 Françoise Pascal, *Diverses poésies de Mademoiselle Pascal où sont contenus La Belle stupide ; Lysis malheureux dans la solitude ; Sylvie dans le repentir ; L'Amoureux extravagant ; L'Amoureuse ridicule ; Philis désolée ; Plaintes Amoureuses ; Stances sur une belle voix. Et autres ouvrages*, Lyon, Simon Matheret, 1657.

35 <http://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb393253357>. On retrouve le volume dans le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière. Partie 2, T. 5, Poésie dramatique et Histoire*, Paris, Nyon l'aîné (dit Catalogue de Nyon), n° 17590 (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1041407v/f91.item>), sous le titre cette fois d'*Œuvres en vers*.

36 La Bibliothèque universelle des romans a été lancée par le marquis de Paulmy qui en a été le premier directeur, la collection étant reprise ensuite par un de ses employés, J. F. Bastide. Son principe est de publier des romans par « miniature », soit une réduction combinant extraits et résumés qui vise à en garder la tonalité et les principales caractéristiques (Roger Poirier, *La Bibliothèque universelle des romans. Rédacteurs, textes, public*, Genève, Droz, 1977 et Angus Martin, *La Bibliothèque universelle des romans (1775-1789). Présentation, table analytique, et index*, Oxford, The Voltaire Foundation, « SVEC », vol. 231, 1985).

AUTHOR

Mathilde Bombart

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines – DYPAC UR 2449

IDREF : <https://www.idref.fr/057654778>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/mathilde-bombart>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000078370782>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/13503235>